

PROMOUVOIR UN COMMERCE INFORMEL TRANSFRONTALIER PLUS INCLUSIF PAR UN MEILLEUR ENCADREMENT DES FEMMES ET L'INTÉGRATION DE LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LES PLANS D'AMÉNAGEMENT AU BURKINA FASO

GRAAD Think Tank;

Wanga Zalissa, Sawadogo Marin, Lankoand#233; G. damien;

© 2021, GRAAD THINK TANK



This work is licensed under the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction, provided the original work is properly credited.

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>), qui permet l'utilisation, la distribution et la reproduction sans restriction, pourvu que le mérite de la création originale soit adéquatement reconnu.

IDRC Grant/ Subvention du CRDI: 108761-001-Regional integration, improving women's economic situation, and transformation of gender relations in West Africa



Promouvoir un commerce informel transfrontalier plus inclusif par un meilleur encadrement des femmes et l'intégration de leurs besoins spécifiques dans les plans d'aménagement au Burkina Faso

MESSAGES CLES

- Prendre en compte les besoins spécifiques des commerçantes dans la réalisation des infrastructures de commerce au niveau des frontières.
- Promouvoir l'approche genre auprès des autorités locales pourrait réduire les inégalités de genre dans la répartition des espaces et infrastructures de commerce.
- Sensibiliser les femmes et renforcer leurs capacités à travers la traduction des textes fondamentaux sur le commerce dans les principales langues locales afin de réduire l'ignorance des commerçantes et les tracasseries routières.

■ Image formation | @GRAAD Burkina

Les Notes politiques Genre sont publiées par le GRAAD Burkina avec l'appui technique et financier de ses principaux partenaires comme le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI-Canada). Ces notes ont pour but de fournir des analyses de haute qualité et de recommandations pratiques destinées aux décideurs pour des politiques plus inclusives. Accédez librement et gratuitement à toutes ces notes politiques sur le site web ou les blogs thématiques du GRAAD Burkina www.graadburkina.org

Les Notes politiques du GRAAD Burkina sont basées sur des thématiques spécifiques et ont pour but de stimuler la discussion et la prise de conscience sur la situation de la femme africaine et de corriger les inégalités qui persistent en raison des traditions.

Le CRDI en tant que partenaire neutre n'approuve pas nécessairement les opinions ici exprimées.



■ Image formation /
©GRAAD Burkina

Contexte

Le commerce informel transfrontalier (CIT) contribue substantiellement aux économies de nombreux pays africains et constitue une source de revenu pour environ 43% de leurs populations (Afrika et Ajumbo, 2012). En Afrique subsaharienne (ASS), les travaux montrent aussi que les femmes jouent un rôle prépondérant dans ce secteur, qui contribue à leur autonomisation (Bugingo, 2018 ; Aboudou et al., 2017).

Cependant, le potentiel commercial des femmes est limité par d'énormes contraintes d'ordre socioculturelles (pesanteurs, stéréotypes), économiques (faible accès au crédit, cherté des opérations de crédit et de change) et institutionnelles (inégalités dans l'utilisation des infrastructures, politiques d'imposition des activités commerciales entre pays francophones et anglophones, tracasseries, etc.). De telles conditions empêchent les femmes de tirer pleinement profit des opportunités créées par le CIT, ce qui constitue un manque à gagner pour les pays en termes de croissance, de création d'emploi et de réduction de la pauvreté.

Au regard des avantages qu'offre le CIT aux commerçantes et partant aux gouvernements des pays de l'ASS, il est nécessaire de travailler à lever les contraintes du secteur. Cette recherche s'inscrit dans cette dynamique et propose donc des mesures pour mieux encadrer le CIT des femmes au Burkina Faso.

L'analyse

L'objectif général de cette recherche est d'identifier les obstacles au développement des activités commerciales informelles transfrontalières des femmes, afin de proposer des solutions susceptibles de contribuer à rendre l'activité plus bénéfique.

Les données utilisées proviennent d'une enquête qualitative réalisée à la frontière entre le Burkina Faso et le Ghana (Dakola). La collecte de ces données a été faite auprès de 42 enquêtés.e.s, dans le cadre d'un stage pour la rédaction d'un mémoire de Master 2 en Sociologie. Ce stage s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Intégration régionale, amélioration de la situation économique de la femme et transformation des relations de genre dans l'espace UEMOA » financé par le Centre de Recherches et de Développement International (CRDI Canada) et mis en œuvre par le GRAAD Burkina.

Les résultats

L'accès aux financements constitue un obstacle majeur pour la majorité des commerçantes.

La majorité des commerçantes dans le CIT n'ont pas accès au crédit formel (Brenton et Soprano, 2018). Cette situation est en partie liée au fait que les femmes sont exclues du contrôle des ressources du ménage, qui constituent la base des garanties demandées par les institutions de crédit formel. Une commerçante



■ Femmes au marché / :
©GRAAD Burkina

témoignait dans ce sens en affirmant que : « Souvent, nous n'avons pas les garanties demandées par les banques ... C'est difficile de travailler avec la caisse populaire aussi parce qu'on a dit que pour avoir l'argent là-bas, il faut avoir...des pièces d'une chose qui a une grande valeur, donc si tu n'as pas tout ça, ... mieux vaut ne pas aller ».

En clair, ces femmes ont très peu de chance d'obtenir un crédit formel au regard des conditions et des procédures. Les entretiens ont révélé aussi qu'elles ont très souvent peur de contracter le crédit, ce qui explique aussi en partie leur désintéressement. Une commerçante disait en effet que : « Je n'ai pas encore pris de crédit, parce que j'ai peur de prendre le prêt et de ne pouvoir rembourser. Parce que si tu ne paies pas, ils vont te convoquer et tu risques de fuir. J'ai vraiment trop peur de prendre les crédits ». Cette limite en termes d'accès au crédit, empêche ainsi les commerçantes de développer leurs activités.

La majorité des commerçantes ignorent les textes fondamentaux sur le commerce, ce qui les rend plus vulnérables aux tracasseries.

Des entretiens réalisés auprès des commerçantes, il ressort que ces dernières n'ont pas, en général, accès aux informations disponibles sur les sites officiels et ignorent pour l'essentiel, l'existence de telles informations. Il en

est de même pour les réglementations commerciales régionales souvent complexes, techniques et inaccessibles pour des femmes dont la plupart sont analphabètes ou ne bénéficient que d'un niveau d'instruction très bas. Cette ignorance accroît leur vulnérabilité face aux agents de contrôle et les met en position de faiblesse, les obligeant à payer des taxes quelques fois indues. Les propos d'une commerçante confirme cette analyse lorsqu'elle affirme que : « S'il (voire l'agent de contrôle) dit que y a tel papier à remplir et tu ne connais pas, tu négocies, il écrit et toi aussi tu donnes quelque chose avant de partir... On se demande si ce sont les autorités vraiment qui disent de faire ça. Mais comme on ne peut pas contredire et on a peur, tu fais et tu continues ton chemin. Mais si ce sont les hommes, eux ils n'acceptent pas facilement comme nous ». Dans certains cas, elles ont été invitées à payer de lourds pots-de-vin par les fonctionnaires pour être libérées et pour éviter l'arrestation ou la confiscation de leurs biens.

Les besoins spécifiques des commerçantes dans la réalisation des infrastructures de commerce au niveau des frontières et leur localité sont ignorés. Les commerçantes sont en général exclues dans la répartition des infrastructures telles que les magasins de stockage de marchandises au niveau



des marchés locaux. Cela contribue à réduire la capacité des commerçantes à fidéliser leur clientèle, et cause aussi des difficultés dans l'organisation (exposition pèle mèle des marchandises). Une commerçante se confie en ces mots : « *Les femmes ne disposent pas de place fixe dans le marché, elles occupent généralement les bordures des rues pour étaler leurs marchandises, ce qui, des fois, pose des problèmes dans le paiement de la taxe...même au niveau des toilettes on souffre...* ». Le manque de toilettes séparées (voire l'absence de toilette) dans les postes constitue par exemple une non prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la réalisation des infrastructures, ce qui constitue une contrainte majeure au niveau des marchés transfrontaliers pour les commerçantes en termes de gestion de leur hygiène.

Implications de politiques

Cette recherche a mis en lumière les obstacles majeurs qui limitent les capacités des commerçantes à mieux développer leur potentiel commercial. Pour mieux les encadrer afin qu'elles puissent tirer pleinement profit du CIT, les ministères en charge du commerce et l'UEMOA doivent prendre en considération ces obstacles analysés plus

haut. Prioritairement, les efforts publics doivent être orientés vers :

(i). La structuration et/ou le renforcement des capacités des organisations de financement auxquelles elles adhèrent (tontine).

(ii). L'encadrement des structures dans lesquelles les commerçantes adhèrent, afin de sensibiliser et renforcer leurs capacités (calcul des droits d'importation, seuils en franchise de droits) à travers la traduction des textes fondamentaux sur le commerce dans les principales langues locales. Cela peut contribuer à réduire l'ignorance des commerçantes et les tracasseries routières.

(iii). La sensibilisation des fonctionnaires au niveau des frontières aux droits des commerçants transfrontaliers en vue d'un meilleur traitement des femmes, afin de réduire les cas de harcèlement, et prévoir le cas échéant des sanctions sévères.

(iv). L'intégration des besoins spécifiques des commerçantes dans les plans d'aménagement et réalisation d'infrastructures commerciales au niveau des frontières. Par exemple, prévoir toujours des latrines, logements séparés.

(v). La promotion de l'approche genre auprès des autorités locales afin qu'elles appliquent le quota genre dans la répartition des espaces et infrastructures de commerce.

Références

- Afrika, J.-G. K., & Ajumbo, G. (2012). Informal Cross Border Trade in Africa: Implications and Policy Recommendations. *Africa Economic Brief*.
- Brenton, P., & Soprano, C. (2018). Le petit commerce transfrontalier en Afrique : pourquoi faut-il le soutenir ? *Passerelles*, 19 (4), 1-6.
- FES/CCGD. (2006). Women and Cross Border Trade in East Africa: Opportunities and Challenges for Small Scale Women Traders. *THE EAST AFRICAN COMMUNITY CUSTOMS UNION*.
- Aboudou F. et al. (2017). *Étude sur les problèmes spécifiques que rencontrent les femmes commerçantes sur le corridor Abidjan-Lagos*. Cotonou : Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale.
- Masinjila, M. (2009). Gender Dimensions of Cross Border Trade in the East African Community - Kenya/Uganda and Rwanda/Burundi Border. *African Trade Policy Centre*.

Auteurs

Wanga Zalissa, Martin Sawadogo, Gountiéni D. Lankoandé

Remerciements

Personnel du GRAAD Think Tank

Appui financier

